



Tarmac Rodeo aux Notes Salées 2020

## Le mot de la majorité

Le 15 mars dernier, vous nous avez confié, à une grande majorité, la gestion de la commune pour les six prochaines années. Merci de cette confiance, même si nous sommes conscients que la tâche sera empreinte de difficultés.

A peine élus, nous étions confinés par cette COVID-19 qui impacte quotidiennement la vie de chacun de nous depuis quelques mois. Conséquence de cette situation sanitaire, la mise en place du conseil municipal a été retardée au 23 mai 2020.

Votre équipe municipale est dans l'action. L'une de nos premières décisions a été de conserver et d'amplifier les manifestations estivales avec pour objectif de dynamiser la commune et ses commerces, mais aussi de permettre à l'ensemble de la population locale et estivale de vivre un été « presque normal ».

Nous travaillons sur les dossiers engagés en amont des élections de mars 2020, sans que cela ait un impact budgétaire. Une situation vous sera présentée sur l'avancement de ceux-ci dans le prochain bulletin municipal qui sera diffusé avant la fin de l'année.

En ce début d'automne, nous allons mettre en œuvre les priorités affichés dans notre programme électoral : la réalisation d'un audit organisationnel et fonctionnel des services municipaux.

Les objectifs de cette mise à plat : améliorer la qualité de services de la commune auprès de ses administrés, mettre en œuvre une organisation et un pacte de gouvernance clairs et lisibles par tous.

Les élus de la majorité

## Le mot de la minorité

Les élections municipales ont eu lieu le 15 mars 2020, fortement perturbées par la crise du COVID qui commençait.

Nous sommes restés en responsabilité pour gérer les « affaires courantes » jusqu'au 20 mai, avec notamment le respect du confinement, la gestion des masques, la réouverture du marché, des plages, du port...

Voici donc près de 5 mois que la nouvelle équipe municipale est installée et l'on peut dès à présent faire les premiers constats des actions entreprises sans concertation aucune.....

Par exemple l'« effacement » de la politique vélo et des marquages vélo sur la chaussée, et plus globalement de la politique d'apaisement de la circulation (zones 30) qui avaient fait l'objet d'une vaste concertation avec la population, de décision en conseil municipal et de financements publics.

Ces effacements incitent certains cyclistes à rouler de nouveau sur les trottoirs.... Heureusement, l'école Fleming, dont les travaux se poursuivent, a accueilli 143 élèves. Souvenons nous de ceux qui critiquaient ces travaux.

Espérons, pour le bien de la commune et de ses habitants, que les nombreux projets étudiés, concertés, votés démocratiquement verront le jour car ce qui nous anime, c'est avant tout l'intérêt de la commune et de ses habitants..

Vous pouvez compter sur notre vigilance.

Bruno Jullien  
Laurence Le Berre  
Elisabeth Le Cossec  
Jean Scébal

Responsable de la publication : Cyrille Le Cleach · Coordination et rédaction : Loïc Le Fur · Conception graphique et mise en page : Gédéz'ailes Communication · Impression : Imprimerie de l'Atlantique · Imprimé à 2000 exemplaires sur papier FSC par un imprimeur labellisé Imprim'Vert. Octobre 2020



OCTOBRE  
2020



[villeplobannaleclesconil](https://www.villeplobannaleclesconil.com)  
[www.plobannalec-lesconil.com](https://www.plobannalec-lesconil.com)



EDITO

Le 15 mars dernier, vous avez fait le choix de confier à l'équipe que j'ai l'honneur de mener, la gestion de la commune pour les 6 années à venir. Je tenais à vous remercier pour cette confiance accordée.

**Un mandat commencé alors que le pays se confinait pour plusieurs semaines**

Pour beaucoup ce fut l'occasion de redécouvrir à pied son quartier lors de l'heure journalière d'autorisation de sortie, de faire connaissance et d'échanger avec ses voisins, de venir en aide aux personnes âgées de son entourage. Nul doute que cette période particulière et inédite marquera durablement les esprits. Elle nous a obligé à nous réinventer et à composer avec l'incertitude. Espérons que cette crise sanitaire soit le moins impactant possible au niveau économique, social et psychologique chez les personnes les plus exposées.

Installé 2 mois plus tard le 23 mai, le nouvel exécutif s'est attelé à la tâche pour préparer la saison touristique et accueillir au mieux les nombreux vacanciers qui ont choisi le Pays Bigouden comme lieu de villégiature. Durant cette période où la population de la commune est triplée, le volet citoyenneté qui traite des incivilités, des conflits de voisinages, des nuisances sonores est une priorité de l'action municipale. Tout n'a pu être réglé mais chaque situation a été prise en considération.

Conformément à nos engagements un audit organisationnel et fonctionnel va être réalisé dans les semaines et mois à venir avec pour objectif de pérenniser une démarche de qualité des différents services municipaux de Plobannalec-Lesconil pour la décennie à venir.

Dans ce format court de bulletin municipal, vous découvrirez l'organisation de l'équipe municipale et les différents élus qui vont œuvrer au sein des commissions et des organismes dans lesquels notre commune se doit d'être représentée et active.

Un prochain bulletin plus dense sera disponible dans quelques semaines.

Bien à vous tous,  
prenez soin de vous.

Cyrille LE CLEACH,  
Maire

# KANNADIG

Lettre d'information de Plobannalec-Lesconil

Hors  
série



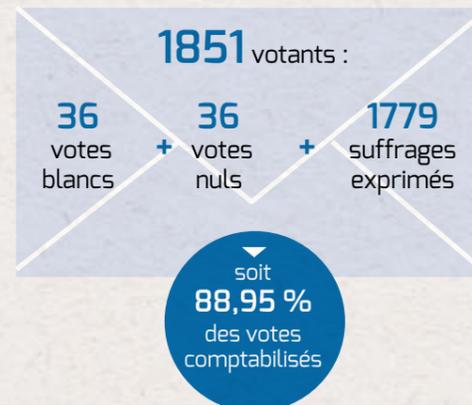
## Résultats des élections municipales du 15 mars 2020

**PLOBANNALEC  
LESCONIL** =  **3178**  
électeurs

### Taux de participation

-  Bureau 1 ▶ 57,81 %
-  Bureau 2 ▶ 57,09 %
-  Bureau 3 ▶ 59,57 %
-  Bureau 4 ▶ 58,44 %

**Total ▶ 58,24 %**



**Liste  
Cyrille LE CLEACH**  
19 sièges  
au conseil municipal  
3 sièges au conseil  
communautaire



**Liste  
Bruno JULLIEN**

-  Bureau 1 ▶ 114
-  Bureau 2 ▶ 207
-  Bureau 3 ▶ 137
-  Bureau 4 ▶ 198

**Total ▶ 656 voix**

**Liste  
Cyrille LE CLEACH**

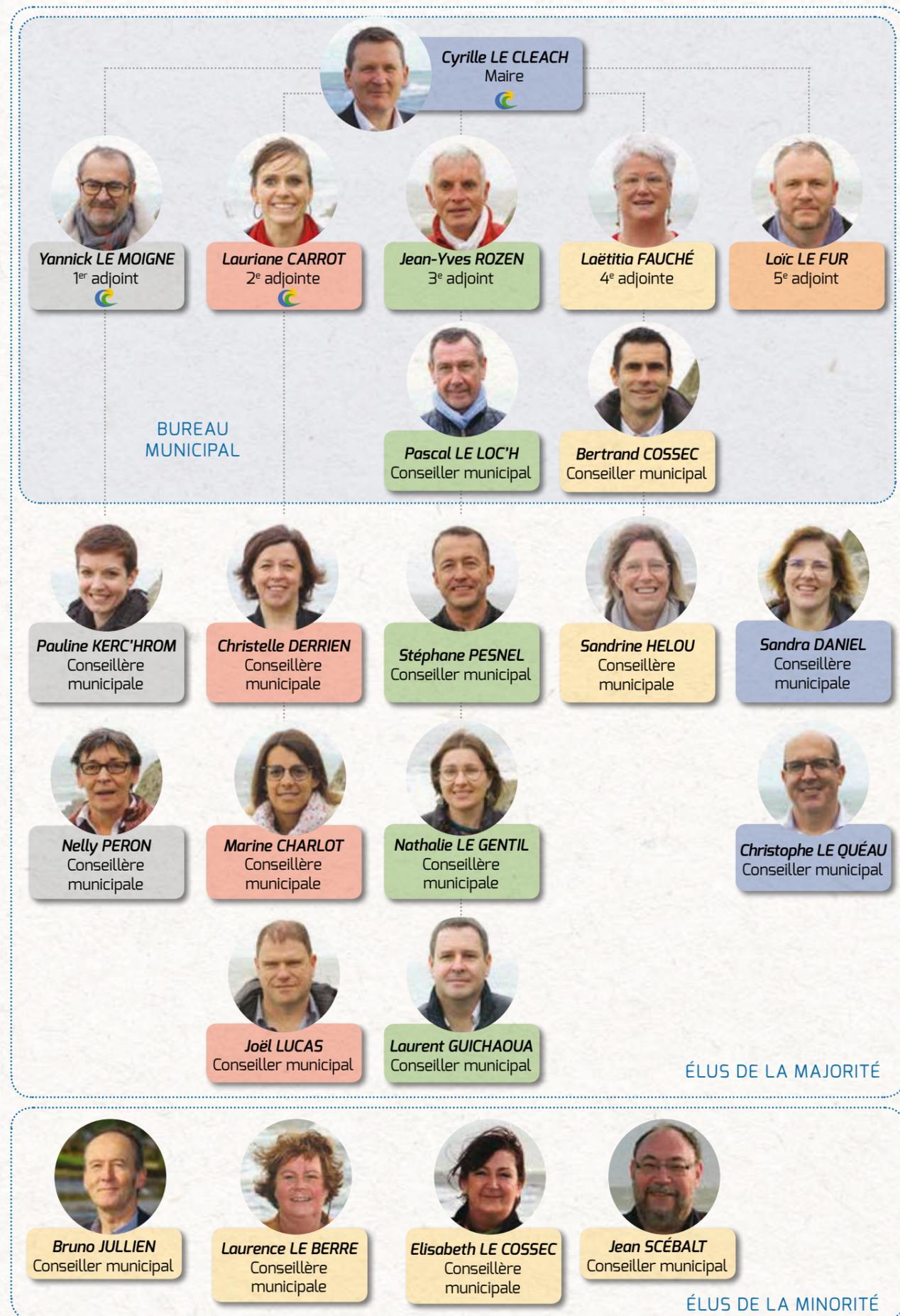
-  Bureau 1 ▶ 387
-  Bureau 2 ▶ 198
-  Bureau 3 ▶ 351
-  Bureau 4 ▶ 187

**Total ▶ 1123 voix**

**Liste  
Bruno JULLIEN**  
4 sièges  
au conseil municipal  
1 siège au conseil  
communautaire

## Votre conseil municipal

Élu communautaire



## Les commissions



COMMISSION  
DES FINANCES  
RESSOURCES HUMAINES  
ANIMATION ÉCONOMIQUE

- Yannick Le Moigne
- Pauline Kerc'hrom
- Nelly Péron
- Laurent Guichaoua
- Christelle Derrien
- Sandra Daniel
- Bruno Jullien
- Laurence Le Berre
- Jean Scébal



COMMISSION  
ACTION SANITAIRE  
ET SOCIALE

- Lauriane Carrot
- Christelle Derrien
- Marine Charlot
- Joël Lucas
- Sandrine Hérou
- Nelly Péron
- Bruno Jullien
- Elisabeth Le Cossec
- Laurence Le Berre



COMMISSION  
URBANISME  
CADRE DE VIE  
CITOYENNETÉ

- Jean-Yves Rozen
- Pascal Le Loc'h
- Stéphane Pesnel
- Nathalie Le Gentil
- Laurent Guichaoua
- Loïc Le Fur
- Bruno Jullien
- Elisabeth Le Cossec
- Jean Scébal



COMMISSION ÉCOLE  
JEUNESSE  
VIE ASSOCIATIVE  
CULTURE

- Laëtitia Fauché
- Bertrand Cossec
- Sandrine Hérou
- Nathalie Le Gentil
- Christophe Le Quéau
- Marine Charlot
- Bruno Jullien
- Laurence Le Berre
- Jean Scébal



COMMISSION  
PROMOTION  
COMMUNICATION

- Loïc Le Fur
- Pauline Kerc'hrom
- Stéphane Pesnel
- Pascal Le Loch
- Christophe Le Queau
- Sandra Daniel
- Elisabeth Le Cossec
- Laurence Le Berre
- Jean Scébal



## Les permanences de vos élus en mairie sur rendez-vous

> **Cyrille LE CLEACH**  
Maire  
Lundi de 17 h à 19 h  
et samedi de 10 h à 12 h

> **Yannick LE MOIGNE**  
1<sup>er</sup> adjoint aux finances, ressources humaines,  
animation économique locale  
Samedi matin

> **Lauriane CARROT**  
2<sup>e</sup> adjointe à l'action sanitaire et sociale  
Jeudi de 14 h à 16 h

> **Jean-Yves ROZEN**  
3<sup>e</sup> adjoint à l'urbanisme, citoyenneté  
et aux associations patriotiques  
Vendredi de 10 h à 12 h

> **Laëtitia FAUCHÉ**  
4<sup>e</sup> adjointe aux écoles et à la vie associative  
Vendredi de 10 h à 12 h

> **Loïc LE FUR**  
5<sup>e</sup> adjoint à la promotion et à la communication,  
référént sécurité routière  
Mardi de 10 h à 12 h

> **Pascal LE LOC'H**  
Délégué à la voirie, aux travaux  
et aux services techniques  
Mercredi de 10 h à 12 h

> **Bertrand COSSEC**  
Délégué à la jeunesse et au sport  
Mercredi de 17h30 à 19h30

1 rue de la Mairie, 29740 Plobannaec-Lesconil · Tél. 02 98 82 20 22

